

Agadir/Îles Canaries : Un centre spécialisé pour les litiges commerciaux

Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 21-04-2007 01:09:24

Dans le cadre du développement et de la promotion des échanges économiques et commerciaux avec les Îles Canaries, la Chambre de commerce, d'industrie et de services d'Agadir et ses homologues canariennes ont mis en place un centre d'arbitrage dénommé : "La Cour d'arbitrage international" pour la résolution des litiges commerciaux qui pourraient surgir entre les entrepreneurs des deux parties en dehors des tribunaux de justice ordinaires.

Cette initiative tend à assurer la confiance aux ressortissants des deux parties qui veulent entretenir des relations commerciales et d'affaires dans de meilleures conditions. A cet effet, une demi- journée d'information sur ladite Cour a eu lieu vendredi dernier à la Chambre de commerce d'Agadir au cours de laquelle il a été procédé à la signature du statut de la C.A.A.I.

Abdelmajid Rhomija, directeur des études, de la coopération et de la modernisation au ministère de la Justice a fait un exposé introductif relatif à l'arbitrage. Un autre participant a présenté à l'assistance la Cour atlantique d'arbitrage international et expliqué tous les mécanismes de son fonctionnement. Ces deux exposés ont été suivis d'un débat très fructueux au cours duquel les responsables concernés et les intervenants ont répondu aux interrogations de l'assistance composée de magistrats, d'avocats, de commerçants et hommes d'affaires canariens et marocains. Il est à noter que la création de cette Cour d'arbitrage international constitue l'aboutissement d'un long processus de négociations et d'étude du projet en question entamé depuis mars 2004.

Source : Libération